



cae/cdd heures complémentaires/supplémentaires

Par **dijagu**, le **13/12/2008** à **11:38**

bonjour,

Je suis en contrat cae/cdd 30h/semaine , 130h/mois dans une association dans le secteur social.

je travaille du mardi au vendredi, repos le samedi, dimanche et lundi.

j'ai effectué, fin novembre 08, 14h30 d'heures en plus : 3h30 le vendredi et 11h le samedi.

Mon employeur m'informe qu'il me paiera en heures complémentaires sans majoration et en deux mois : une partie sur la paie de décembre 08 et l'autre partie sur la paie de janvier 09.

En a-t-il le droit ? quels sont mes recours ?

il a également décidé de diminuer, cette année, la prime qu'il donne en fin d'année depuis plusieurs années ? en a-t-il le droit ?

mes calculs de congés payés se font sur cette base : 1.66 jours de congés payés par mois et quand je prends une semaine de congés payés, il me retire 4 jours (mardi , mercredi, jeudi, et vendredi). Est-ce normal ?

Merci pour votre aide